

**Sommet  
Climat  
Mtl**



**Montréal,  
métropole  
climatique**

# **CAHIER DE SUIVI DES ENGAGEMENTS 2026**

**ÉDITION 2026**

# Table des matières

## Engagements 2023

Ville de Montréal	4
Administration portuaire de Montréal	7
Fonds Climat du Grand Montréal et Efficiency Capital	8
Fondation familiale Trottier	9
Fondation McConnell & Fondation familiale Trottier	11
Transition en Commun	12
Fondation du Grand Montréal et Vivre en Ville	14
Institut de la résilience et de l'innovation urbaine	15

## Engagements 2025

Ville de Montréal	19
Gouvernement du Québec	23
Université Concordia, Énergir Développement, Hydro-Québec	24
Communauto	25
Culture Montréal et le Partenariat Climat Montréal	26
Regroupement des éco-quartiers	27

<b>Conseils pour la mise en œuvre d'engagements</b>	<b>28</b>
---	-----------

# Suivi des engagements 2026

Depuis maintenant cinq ans, le Sommet Climat Montréal agit comme un véritable **catalyseur d'engagements climatiques** majeurs pour la métropole. Émanant d'une diversité de secteurs, ces engagements sont les **piliers de la décarbonation et de la résilience** de Montréal face aux défis climatiques.

Parce qu'un engagement n'a de valeur que s'il est suivi d'effets, nous nous faisons un devoir de documenter avec transparence les **progrès accomplis**, les **obstacles surmontés** et les **étapes à venir**. Pour garantir une vision stratégique à long terme, notre rigueur de suivi s'inscrit dans un cycle précis à 1 an, 3 ans et 5 ans après chaque prise d'engagement.

## Ce que vous découvrirez dans ce Cahier de suivi 2026 :

- **Bilan de progression** : un éclairage exclusif sur les avancées des organisations mobilisées lors des Sommets Climat Montréal 2023 et 2025.
- **Conseils stratégiques** : une section inédite de conseils issue des retours d'expérience du terrain. Ces recommandations pratiques visent à outiller et motiver les organisations qui souhaiteraient s'impliquer en partageant les clés de succès et les solutions aux défis opérationnels de la transition.

[sometclimatmtl.com](https://sometclimatmtl.com) / [climatmontreal.com](https://climatmontreal.com)





# **ENGAGEMENTS**

## **2023**

---

## Engagement 2023

Mettre en œuvre la Feuille de route vers des transports zéro émission dès 2040

---

### Action 1 - Amorcer le déploiement de la première zone à priorité piétonne montréalaise

#### Progrès réalisés

Déploiement en cours des premières mesures de la zone à priorité piétonne (ZPP) visant à apaiser la circulation véhiculaire et à rehausser le confort des piétons dans le secteur à très haute fréquentation de la place d'Armes et de la basilique Notre-Dame :

- Piétonnisation entre la basilique Notre-Dame et la place d'Armes;
- Repartage de la chaussée et apaisement dans l'axe Côte-de-la-place-d'Armes / Saint-Sulpice.

---

#### Défis rencontrés

- La phase pilote du projet a été conçue principalement sous l'angle de la mobilité, alors que des interventions axées sur la mise en valeur du site, l'amélioration de son attractivité et de l'expérience des usagers auraient été plus mobilisatrices et génératrices de retombées.
- En raison d'une disponibilité limitée sur le marché et de délais importants liés à l'approvisionnement et à la conception, le mobilier urbain installé n'a pas atteint la qualité souhaitée pour le site patrimonial de Montréal, ce qui a réduit l'attrait visuel du lieu.

- L'implantation des mesures a été ralentie par le chantier de la rue Saint-Paul (dans le Vieux-Montréal) et des découvertes archéologiques importantes qui ont nécessité des fouilles.
- Les travaux ont été annoncés de manière fragmentée aux riverains et à très courte échéance, limitant la compréhension et l'adhésion des parties prenantes.

---

#### Prochaines étapes

Dans la foulée de l'adoption du [Plan d'urbanisme et de mobilité 2050](#) (juin 2025), un plan d'action concerté pour le Vieux-Montréal 2026-2030 est en cours d'élaboration.

---

#### Les retombées sur la collectivité

- La déambulation au rythme du piéton, favorable à la contemplation des bâtiments et des vues emblématiques du site patrimonial et lieu de fondation de Montréal;
- Hausse de l'achalandage piétonnier, de l'attractivité des espaces publics et des terrasses, et globalement, de la vitalité commerciale du quartier;
- Amélioration de la qualité de vie des résidents et des travailleurs, ainsi que de l'expérience des visiteurs.

---

## Action 2 - Implanter un axe de mobilité durable sur Henri-Bourassa

### Progrès réalisés

Finalisation des deux premières phases de l'implantation d'un axe de mobilité durable sur Henri-Bourassa. À la fin de l'année, 7 kilomètres sur les 18 prévus auront été réalisés.

---

### Défis rencontrés

Les inquiétudes liées à la perte de stationnement et à la réduction du nombre de voies ont suscité de nombreuses plaintes. Un suivi est en cours sur le premier lot livré afin d'évaluer les impacts du projet.

---

### Prochaines étapes

- Une étude comparative avant/après projet est actuellement menée par la Ville, en collaboration avec ses partenaires (STM et Agence de mobilité durable) afin de documenter les impacts sur les différents usages du boulevard.
- La troisième phase a débuté en février 2026 et complétera le Corridor de Mobilité Durable entre la rue Marcellin-Wilson et la rue Des Récollets.
- Les prochaines phases de l'axe sont en cours de planification.

---

## Les retombées sur la collectivité

Promouvoir et sécuriser les déplacements actifs sur des quartiers moins centraux à Montréal.

---

## Action 3 - Élaborer la première Stratégie montréalaise de logistique urbaine et décarbonée

### Progrès réalisés

Élaboration du premier plan d'action en logistique urbaine 2025-2027, rendu public en juin 2025. Ce document présente la vision municipale à long terme de la logistique urbaine (2050) ainsi qu'une série de 20 actions ciblant la livraison du dernier kilomètre.

---

### Défis rencontrés

- L'ampleur et la complexité de la logistique urbaine ont nécessité la priorisation d'un seul segment de ce domaine d'activités pour le plan d'action, soit la livraison sur le premier et dernier kilomètre, au détriment d'interventions sur l'ensemble du spectre.
- La rareté des données disponibles en logistique et transport des marchandises constitue un défi à l'élaboration de solutions adaptées au contexte montréalais.
- La méconnaissance relative du domaine de la logistique urbaine représente un défi en matière de communication qui nécessite sensibilisation, vulgarisation et pédagogie.

---

### Prochaines étapes

La mise en œuvre du plan d'action en logistique urbaine constitue la prochaine étape. Celle-ci implique au premier plan la collecte de données et l'expérimentation de solutions.

---

### Les retombées sur la collectivité

- La diffusion publique du plan d'action permet d'informer l'ensemble de l'écosystème du positionnement et des objectifs poursuivis par la Ville et de favoriser l'émergence de discussions publiques et d'innovations en réponse aux enjeux actuels dans ce domaine d'activités.
- À terme, la stratégie devrait contribuer à améliorer l'efficacité du transport des marchandises, à réduire ses impacts environnementaux ainsi qu'à améliorer la qualité de vie dans les quartiers par une diminution des externalités négatives associées.

# Administration portuaire de Montréal

---

## Engagement 2023

L'APM vise la **carboneutralité en 2035**.

---

### Progrès réalisés

L'APM poursuit la publication annuelle de son bilan carbone de portées 1 et 2 à même son rapport de développement durable.

- Les émissions carbone de portées 1 et 2 ont diminué de 37 % depuis 2007.
- L'APM a publié sa feuille de route en transition énergétique.
- L'APM a présenté son plan de décarbonation dans le cadre du Défi Carboneutre Canada et obtenu la note argent.
- Le Grand quai est désormais alimenté à 100% par du gaz naturel renouvelable.
- 3410 arbres ont été plantés sur le territoire de l'APM devant notre objectif d'un an.
- Le rapport 2025 sera publié au printemps 2026.

---

### Défis rencontrés

- Incertitude politique, report à l'automne 2026 par l'IMO (Organisation maritime internationale) de son cadre net zéro pour le transport maritime;
- Report de la cible intérimaire de 37,5 % du Québec de 2030 à 2035.

---

### Prochaines étapes

- Implantation d'un système de gestion de l'énergie;
- Développement du plan d'immobilisation.

---

## Les retombées sur la collectivité

- Amélioration de la qualité de l'air (NOx, Sox, PM...) et de l'ambiance sonore;
- Amélioration de la réputation et de la fierté envers les opérations portuaires;
- Démonstration du leadership du Port.

# Fonds Climat du Grand Montréal et Efficiency Capital

---

## Engagement 2023

Création du programme MultiRés pour décarboner les bâtiments de taille moyenne dans le Grand Montréal.

---

## Progrès réalisés

Suivant la phase pilote, le programme a été officiellement lancé en juin 2025 avec une conférence de presse et la mise en place du formulaire d'inscription :

- Embauche d'une personne spécifiquement dédiée au développement du programme.
  - Stratégie de marketing et communication élaborée.
  - Discussions de collaboration pour arrimer le programme avec les initiatives d'efficacité énergétique et de sensibilisation déployées par d'autres acteurs.
- 

## Défis rencontrés

- Recruter la personne dédiée au développement du programme, ce qui a généré des délais sur la mise en oeuvre du plan de mise en marché.
- Trouver les propriétaires ou locataires cibles qui ne sont pas forcément dans les logements sociaux et abordables identifiés et qui ne cherchent pas à rénover.
- L'obligation de passer par un processus d'appel d'offres pour les propriétaires

publics, en particulier pour la partie travaux/rénovation du programme, et qui ne concerne pas la partie financement. Cela a induit des délais dans le processus général.

---

## Prochaines étapes

- Finalisation d'une entente avec les premiers projets déjà déposés.
  - Plein déploiement de la stratégie de communication et marketing et continuer à faire rayonner le programme afin de le faire connaître de tous les propriétaires concernés.
- 

## Les retombées sur la collectivité

Le programme MultiRés est une voie accélérée vers des rénovations énergétiques sur mesure et entièrement financées pour les habitations multirésidentielles du Grand Montréal. Plus particulièrement, c'est une solution concrète, clé en main, avec un accompagnement humain pour les propriétaires de bâtiments multirésidentiels qui font face à des moyens financiers et techniques limités dans leurs objectifs de décarbonation.

# Fondation familiale Trottier

---

## Engagement 2023

La Fondation familiale Trottier alloue 10M\$ pour décarboner et rendre plus résilient le réseau de la santé au Québec

---

## Progrès réalisés

Les projets soutenus par la Fondation familiale Trottier ont bien avancé au cours de la dernière année :

- La «Table régionale en santé environnementale et développement durable» du réseau de la santé et des services sociaux de l'île de Montréal a poursuivi les efforts entourant son plan d'action;
- Le projet de collaboration de Synergie Santé Environnement avec une dizaine d'établissements de santé (CIUSSS) du Grand Montréal s'est poursuivi, alors que les bilans de GES de ceux-ci ont été réalisés pour la plupart des établissements participants;
- L'Association Pour la Santé Publique du Québec (ASPQ) a officiellement lancé sa campagne « Santé-Climat » en décembre 2025;
  - Les travaux de l'ASPQ à l'intersection de la santé et du climat les ont d'ailleurs amenés à travailler avec la firme Dunsky Énergie + Climat afin d'accompagner le Centre universitaire de santé McGill (CUSM) dans leur toute première feuille de route en matière de décarbonation ([ici](#) et [ici](#)), le tout grâce à un financement de la Ville de Montréal.

Le Réseau d'action pour la santé durable du Québec (RASDQ) a lancé les « Prix Élan » afin de

reconnaître et promouvoir les meilleures pratiques en matière de développement durable et d'action climatique au sein du Réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) québécois.

---

## Défis rencontrés

- Pour la plupart des projets, le roulement de personnel au sein de différentes entités participantes aux efforts de décarbonation des soins de santé est le principal défi. Ceci occasionne certains ralentissements ou réajustements quant aux échéanciers des initiatives prévues.
  - Les moyens financiers, sommes toutes limités, demeurent également un frein à la réalisation des ambitions de la décarbonation du système de santé.
- 

## Prochaines étapes

Poursuite des efforts de partenariats et de mobilisation des différentes parties prenantes afin d'accélérer la décarbonation du réseau de la santé du Québec, misant sur les apprentissages et succès réalisés depuis les trois dernières années (e.g. bilans de GES; table de coordination régionale; feuilles de route en décarbonation; etc.).

---

## Les retombées sur la collectivité

Les initiatives soutenues par la Fondation familiale Trottier dans ce secteur permettront, au fil des ans, de renforcer la capacité des acteurs du système de santé du Québec à mieux intégrer les efforts de décarbonation à même leur fonctionnement.

# Fondation familiale Trottier

Par ailleurs, les démarches soutenues auront permis de créer un réseau (à la fois formel et informel) d'organisations et institutions qui pourront mieux coordonner leurs efforts ou collaborer dans les années à venir en matière de décarbonation et résilience du système de santé.



# Fondation McConnell & Fondation familiale Trottier

---

## Engagement 2023

Un appui philanthropique de taille à la Ligue des communautés canadiennes sobres en carbone (LC3) : 12 M\$ pour soutenir la décarbonation des grandes villes canadiennes.

---

## Progrès réalisés

- 8,44 M\$ ont été destinés au financement de projets communautaires locaux.
  - 2,1 M\$ ont été alloués à des projets stratégiques locaux (principalement axés sur la rénovation de bâtiments et le développement d'infrastructures pour les véhicules électriques).
  - 18,45 M\$ ont été investis dans des mesures urbaines de réduction des émissions de carbone, notamment dans l'augmentation de la capacité de recharge pour véhicules électriques dans les immeubles multirésidentiels et dans le soutien à la rénovation de bâtiments pour les ménages à faible revenu.
  - Création d'un portefeuille de 29 initiatives communautaires intégrant l'action climatique aux principes d'équité, de diversité et d'inclusion, ainsi qu'à ceux de la réconciliation avec les peuples autochtones.
- 

## Défis rencontrés

- Pour réaliser des travaux de rénovation de bâtiments, il faut mettre sur pied un « service de conciergerie » flexible qui pourra aider les propriétaires d'immeubles avec différents

aspects : mesures incitatives et options de financement, évaluations techniques, encadrement de la mise en œuvre, et optimisation des systèmes.

- Selon les régions au Canada, l'électrification des transports pose des défis en raison de certains facteurs comme la disponibilité des véhicules, leur abordabilité et l'accès à des bornes de recharge.
- 

## Prochaines étapes

Le réseau LC3 continuera de renforcer son approche à l'échelle locale, notamment par l'octroi de subventions communautaires, par la conception et la mise en œuvre de programmes, par l'investissement à retombées sociales et par la diffusion des leçons apprises afin d'accélérer la concrétisation d'initiatives prometteuses partout au pays.

---

## Les retombées sur la collectivité

- Mise en place de pratiques visant à repérer et à prendre en compte les effets connexes – positifs ou négatifs – des actions climatiques, conformément aux principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de réconciliation autochtone.
- Documentation et diffusion des leçons tirées de la mise en œuvre des actions climatiques à grande échelle afin de maximiser les résultats en matière de décarbonation.
- Soutien aux leaders communautaires qui mobilisent des subventions et des investissements pour faire progresser l'action climatique.

# Transition en Commun

---

## Engagement 2023

Établir une alliance large pour la transition socio-écologique à Montréal, comportant 3 objectifs principaux :

- 1) la promotion d'une vision commune de la transition ;
- 2) l'identification et la structuration de nouveaux leviers ;
- 3) la mobilisation vers l'action.

---

## Progrès réalisés

- Mise en place et consolidation rapide (en moins de trois ans) d'une infrastructure collective intersectorielle d'alliance dédiée à la transition socio-écologique à Montréal, rassemblant aujourd'hui 150 membres (acteurs institutionnels, communautaires, citoyens, universitaires et philanthropiques) autour d'objectifs communs.
- Structuration et animation d'une dizaine de groupes de travail thématiques (mobilité et démotorisation, démocratie, logement, financement de la transition, justice environnementale, etc), devenus des espaces reconnus de dialogue, de co-construction et de formulation de propositions.
- Capacité démontrée à rassembler largement et de façon récurrente à travers des événements structurants (forums, camps d'été, visites de quartiers, ateliers, débats publics), favorisant l'alignement stratégique et la mise en mouvement collective.
- Déploiement d'une approche territoriale et citoyenne de la transition, ancrée dans les réalités des quartiers et portée avec les organisations locales et les communautés.
- Premiers effets tangibles d'influence sur les politiques publiques et les pratiques

institutionnelles, tant par l'intégration progressive de propositions issues des travaux collectifs que par l'évolution des modes de collaboration au sein de l'écosystème montréalais.

- Reconnaissance croissante de Transition en Commun comme espace de convergence, de mise en capacité collective et de dialogue structurant, complémentaire aux autres réseaux, et de plus en plus mobilisé à l'échelle montréalaise et provinciale.
  - Organisation d'un Forum sur la démocratie montréalaise, ayant mené à l'élaboration de propositions pour le renouvellement de la démocratie municipale (participation, gouvernance, rôle de la société civile, pratiques collaboratives) ;
  - Co-construction et diffusion du cadre de référence « Vivre les quartiers avec moins de voitures », utilisé comme outil de réflexion et d'action en matière de mobilité, d'aménagement et de qualité de vie.

---

## Défis rencontrés

- Accompagner la croissance rapide de l'alliance tout en maintenant une gouvernance démocratique, une cohérence stratégique et une qualité de collaboration élevée.
- Arrimer durablement les dynamiques citoyennes, territoriales et intersectorielles avec les cadres institutionnels et économiques, afin d'accélérer la mise en œuvre à grande échelle.
- Soutenir l'ambition collective dans un contexte où les transformations attendues

# Transition en Commun

sont systémiques, complexes et interdépendantes.

---

## Prochaines étapes

- Poursuivre l'élargissement et la diversification de l'alliance, notamment auprès d'acteurs institutionnels, économiques et philanthropiques stratégiques, et bien sûr de la société civile.
- Accroître l'impact des groupes de travail en soutenant la mise à l'échelle de propositions structurantes, en lien avec les politiques publiques et les priorités municipales.
- Consolider les approches territoriales, afin de renforcer l'appropriation citoyenne et la cohérence des actions de transition à l'échelle des quartiers.
- Déployer une stratégie de représentation et d'influence collective, notamment dans le contexte des prochaines échéances politiques aux différents paliers gouvernementaux.
- Continuer à structurer Transition en Commun comme une infrastructure collective durable, au service tant des institutions que de la société civile montréalaise.
- Se mettre en réseau à travers le Québec avec d'autres démarches et acteurs aux intentions similaires afin de rehausser nos influences respectives et mutualiser.

---

## Les retombées sur la collectivité

- Émergence d'un espace crédible et structurant d'action collective pour la transition socio-écologique à Montréal.
- Renforcement des capacités de collaboration entre institutions, société civile, acteurs économiques et communautés locales.
- Contribution à une transition climatique plus démocratique, territorialisée et socialement juste.
- Appui à l'évolution des pratiques, des politiques et des modèles économiques vers des formes plus durables, inclusives et démocratiques.

# Fondation du Grand Montréal et Vivre en Ville

---

## Engagement 2023

Coordonner la recherche et l'élaboration du rapport Signes vitaux du Grand Montréal de la Fondation du Grand Montréal, sur le thème des iniquités territoriales.

---

## Progrès réalisés

Le rapport Signes vitaux du Grand Montréal portant sur les iniquités territoriales a été produit en collaboration avec Vivre en Ville :

- Un Comité de pilotage a été formé avec : Centraide du Grand Montréal, la Coalition montréalaise des Tables de quartier, la Communauté métropolitaine de Montréal, la Direction régionale de santé publique, la Fondation familiale Trottier et la Ville de Montréal.
  - Le lancement officiel s'est fait le 5 novembre 2024 au Centre Saint-Pierre où 224 personnes se sont inscrites.
  - Une diffusion dans les médias s'est mise en place avec notamment une lettre ouverte de l'ancien président-directeur général de la FGM (Karel Mayrand) dans la Presse et la couverture dans Le Devoir, Radio Canada, le Courrier Laval, Est Média, Pivot et CIBL.
- 

## Défis rencontrés

- La complexité et l'intersectionnalité du phénomène étudié
- L'hétérogénéité du territoire
- Les données incomplètes ou l'absence de données pour effectuer des comparaisons

---

## Prochaines étapes

La FGM a utilisé les données colligées dans le rapport afin d'orienter les orientations du Fonds Collectif pour le Climat et la transition écologique ainsi que pour guider la prise de décision sur la sélection des projets.

---

## Les retombées sur la collectivité

Le rapport permet d'avoir des constats généraux sur les iniquités territoriales notamment :

- D'observer la transversalité des réflexions, l'impact des différents enjeux les uns sur les autres et superposés les uns aux autres ou encore, les impacts sur les populations du Grand Montréal
- De comprendre les relations entre les acteurs impliqués
- De mieux comprendre la complexité de l'occupation du territoire et la répartition inégale des services offerts aux citoyens et citoyennes.

# Institut de la résilience et de l'innovation urbaine

---

## Engagement 2023

Mise en place d'un pôle sur les données fédérées climatiques pour le Grand Montréal.

---

## Progrès réalisés

- Le projet a franchi une étape majeure avec son intégration à l'Institut de la résilience et de l'innovation urbaine (IRIU) annoncée au Sommet Climat Montréal 2025.
- Sous le nom de Pôle de données fédérées, dans une logique de continuité et de mise à l'échelle, cette intégration s'inscrit dans une volonté d'institutionnalisation du Pôle.
- Le Pôle est devenu une composante centrale de VILLE\_IA, qui vise à renforcer la résilience des municipalités, à soutenir la réduction des GES et à appuyer la prise de décision locale à l'aide d'outils IA dans la gestion d'aléas climatiques.
- En 2026, le travail est structuré autour des cas d'usage de VILLE\_IA, afin de relier plus directement les données à des besoins concrets des villes. Cette mise à l'échelle s'inscrit dans une collaboration avec une douzaine de municipalités québécoises.
- Une collaboration concrète est en cours avec Hydro-Québec et la Ville de Montréal pour appuyer un cas d'usage lié aux bâtiments, à l'énergie et à la résilience, dans la continuité du rôle moteur joué par Montréal depuis les débuts du projet.
- Le Pôle avance aussi comme espace commun pour faciliter le partage de données entre partenaires, avec des règles claires sur

les responsabilités, la confidentialité et l'usage des données.

- L'évolution de l'hébergement avec l'appui d'OVHcloud soutient une base plus stable pour la suite du déploiement.
- Le projet repose aujourd'hui sur un réseau élargi de partenaires municipaux, académiques, institutionnels et communautaires, dont Polytechnique, IVADO et OBVIA, qui renforce sa portée et sa capacité d'action.
- De plus, le Ministère de la Cybersécurité et du Numérique (MCN) et le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) appuient maintenant l'IRIU.

Pour rappel :

- Ce projet a été amorcé avec l'Université Concordia, dans une première phase de conception, puis d'expérimentation, menée avec le Partenariat Climat Montréal et Nord Ouvert.
- Cette phase a permis de tester l'approche, de préciser les besoins des partenaires et de démontrer la pertinence d'un pôle commun pour mieux repérer, organiser et mobiliser les données climatiques, d'adaptation et de résilience.
- Cette phase de démonstration a été complétée au Sommet Climat Montréal 2025.

# Institut de la résilience et de l'innovation urbaine

---

## Défis rencontrés

- Passer d'une preuve de concept à un outil réellement utilisé par plusieurs partenaires demande beaucoup de coordination.
- Les organisations n'ont pas toutes le même niveau de préparation pour partager, documenter et mettre à jour leurs données.
- Il faut encore bâtir la confiance nécessaire pour permettre le partage de données qui ne peuvent pas être rendues publiques.
- Le projet demande un important travail de mobilisation pour éviter le dédoublement des efforts, reconnaître les intérêts de chacun et engager les bons partenaires au bon moment.
- L'identification de bons incitatifs pour favoriser le partage de données et la participation active des partenaires demeure un enjeu.
- Le passage à une échelle plus opérationnelle exige aussi des ressources financières, humaines et organisationnelles importantes.
- Il faut enfin faire avancer le projet dans le respect des règles et exigences entourant le partage de données au Québec.

---

## Prochaines étapes

- Consolider le Pôle de données fédérées comme infrastructure durable au service des municipalités et de leurs partenaires.
- Poursuivre la mise en œuvre des cas d'usage de VILLE\_IA pour démontrer une valeur concrète pour les villes.
- Faire progresser la collaboration avec Hydro-

Québec et la Ville de Montréal autour d'un cas d'usage lié aux bâtiments, à l'énergie et à la résilience.

- Continuer à organiser le partage de données autour de besoins précis et de cas d'usage communs, plutôt que de manière dispersée.
- Outiller davantage les partenaires pour faciliter leur participation, la documentation de leurs données et leur contribution aux travaux communs.
- Poursuivre la mise à l'échelle avec les municipalités partenaires et les collaborations territoriales déjà engagées au Québec.
- Renforcer les conditions de stabilité, de continuité et de pérennité du Pôle pour soutenir son développement à plus long terme.

---

## Les retombées sur la collectivité

- Une meilleure capacité collective à repérer, organiser et mobiliser les données utiles à l'action climatique, y compris l'adaptation et la résilience des populations vulnérables.
- Un appui plus concret aux municipalités pour mieux comprendre leurs vulnérabilités, mieux cibler leurs interventions et mieux planifier leurs actions.
- Une plus grande continuité entre les efforts de recherche, d'expérimentation et les besoins opérationnels du terrain.
- Une meilleure capacité de collaboration entre municipalités et partenaires autour d'outils communs. Le projet VILLE\_IA prévoit

# Institut de la résilience et de l'innovation urbaine

justement une mise en œuvre collaborative dans une douzaine de municipalités québécoises.

- Un renforcement de la souveraineté numérique, de l'autonomie des territoires et de leur capacité à agir face aux crises climatiques.
- À plus long terme, de meilleures conditions pour soutenir la réduction des GES et des décisions plus éclairées en matière de résilience urbaine.





# **ENGAGEMENTS**

## **2025**

# Ville de Montréal

---

## Engagement 2025

**1** Création d'un groupe de travail stratégique avec l'industrie de l'Assurance du dommage pour accélérer l'adaptation du territoire face aux impacts croissants des événements météorologiques extrêmes.

---

## Progrès réalisés

- Le mandat, les moyens d'action, le cadre et les échéances de travail ont été définies.
  - Le CRE-Montréal a été mandaté pour la coordination du groupe de travail et le développement d'une stratégie de mobilisation des parties prenantes.
- 

## Défis rencontrés

L'établissement des moyens d'action alignés avec les objectifs de chaque partie prenante tout en maximisant les retombées au profit des citoyen.nes vulnérables.

---

## Prochaines étapes

### Communication – Échéance printemps 2026

- Conscientiser les citoyens/assurés aux périls des dégâts d'eau, à l'importance des couvertures d'assurance et aux méthodes de prévention et résilience.

### Incitatifs et financement - Échéance automne 2026

- Identifier les moyens à privilégier pour inciter l'action, incluant la sensibilisation, la

réglementation, la formation et autres leviers et incitatifs selon le cas et le public visé.

### Mutualisation des expertises et des ressources pour aller plus loin - Échéance Automne 2026

- Identifier et prioriser les mesures d'adaptation et de résilience susceptibles d'avoir un impact concret et durable, qui visent les bâtiments existants et les nouvelles constructions (mieux construire et reconstruire)

### Optimiser les moyens d'action - Échéance 1er juin 2027

- Évaluer les opportunités de mutualiser ou d'optimiser certaines interventions et ressources déjà disponibles
- 

## Les retombées sur la collectivité

À travers ces premiers travaux, la mise en commun des efforts entre les membres et les partenaires du groupe de travail, les initiatives qui en sortiront permettront d'améliorer la résilience des communautés aux inondations.

# Ville de Montréal

## Engagement 2025

**2** Atteindre 11 000 points d'accès public à la recharge électrique de véhicules sur le territoire de l'agglomération de Montréal d'ici 2030.

## Progrès réalisés

- 311 bornes de recharge publiques ont été mises en service sur le territoire de l'agglomération de Montréal entre le 1er janvier 2025 et le 1er janvier 2026, dont 174 par la Ville de Montréal (selon les données publiées par le gouvernement du Québec sur les bornes de recharge publiques et les données statistiques du [programme Roulez vert](#)).
- 951 bornes de recharge additionnelles ont été installées en milieu de travail. Celles-ci peuvent aussi être utilisées par les visiteurs et les clients de ces milieux.

	1er janvier 2025	1er janvier 2026
Bornes publiques Niveau 2	3 026	3 298
Bornes publiques Recharge rapide	175	214
Total bornes publiques	3 201	3 512
Bornes au travail	2 466	3 417
Total avec bornes au travail	5 667	6 929

## Défis rencontrés

- En 2025, la croissance de l'électrification des véhicules légers a ralenti au Québec et en Amérique du Nord, ce qui a pu démobiliser les acteurs du déploiement des services de recharge.
  - Les politiques climatiques ont été revues à la baisse : le Québec a diminué ses cibles véhicule zéro émission (VZE) et levé l'interdiction de vendre des véhicules à essence en 2035, tandis que les États-Unis ont également assoupli certaines mesures.
  - Parallèlement, les coûts élevés des véhicules électriques, les tensions commerciales, ainsi que la réduction du programme québécois Roulez vert et la suspension du programme fédéral ont renforcé les incertitudes.
- À Montréal, le financement, les défis techniques et, dans une moindre mesure, la gouvernance ont ralenti le déploiement des bornes publiques. La complexité liée aux multiples juridictions (ville, arrondissements, villes reconstituées), la coordination difficile entre les acteurs, la disponibilité de terrains propices à la recharge, les budgets municipaux limités, les priorités variables d'un territoire à l'autre et les défis techniques dans un milieu urbain dense sont des facteurs ayant pu contribuer à un déploiement légèrement en dessous du nombre souhaité.

# Ville de Montréal

---

## Prochaines étapes

Dans son plan d'action renouvelé pour 2025-2027 en électrification des transports, la Ville de Montréal a annoncé 22 actions, dont plusieurs visent à accroître le nombre de bornes de recharge. La Ville entend poursuivre la mise en œuvre de ce plan pour atteindre la cible fixée au Plan climat pour 2030. Cela implique de :

- Multiplier les efforts pour mettre en place des conditions de marché pour que les partenaires privés accélèrent leur participation dans le développement d'un réseau de recharge publique performant et adapté aux besoins particuliers de certains milieux.
- Sécuriser les fonds et le financement requis pour que la Ville de Montréal continue de déployer elle-même un certain nombre de bornes de recharge publiques.

---

## Les retombées sur la collectivité

Le déploiement de bornes de recharge publiques est un prérequis à l'électrification massive du parc de véhicules légers montréalais, particulièrement dans un contexte de forte densité et d'accès souvent difficile à des solutions de recharge à domicile. Conséquemment, l'engagement contribue à l'atteinte des résultats en lien avec plusieurs priorités du plan stratégique Montréal 2030.

- Priorité 1 du plan - réduire de 55 % les émissions de GES sous les niveaux de 1990 d'ici 2030 et devenir carboneutre d'ici 2050;
- Priorité 3 du plan - accroître et diversifier l'offre de transport en fournissant des options de mobilité durable (active, partagée, collective et sobre en carbone) intégrées, abordables et accessibles pour toutes et tous.



# Ville de Montréal

---

## Engagement 2025

### 3 Implantation du principe de zéro artificialisation nette d'ici 2030.

---

## Progrès réalisés

- Depuis mai 2025, la Division de la géomatique de la Ville travaille à refaire pour l'année 2022 l'analyse fine des surfaces végétales et minérales qui avait été produite pour l'année 2016.
- Ce travail colossal sera finalisé au printemps 2026 et permettra d'évaluer l'évolution du taux de végétalisation et de minéralisation du territoire de la Ville et de l'agglomération de Montréal.

---

## Défis rencontrés

L'analyse géomatique nécessaire pour la production des couches de surfaces végétales et minérales est fastidieuse et chronophage, nécessitant une ressource additionnelle à temps plein pour une année complète. Des efforts ont dû être déployés pour financer ce poste supplémentaire.

- Cet enjeu reviendra chaque fois que l'analyse devra être refaite, idéalement sur une période de 3-4 ans.

---

## Prochaines étapes

- Une analyse par quartier, de l'évolution du taux de végétalisation et de minéralisation entre 2016 et 2022 permettant d'établir la tendance de minéralisation du territoire des dernières années.

- Un diagnostic pour cibler les secteurs s'étant le plus détériorés ou améliorés et les types d'aménagement ou de développement responsables de ces fluctuations. Cela permettra de voir l'ampleur des efforts nécessaires pour opérationnaliser le principe de zéro artificialisation nette.
- Une planification sur 5 ans visant à développer les moyens pour freiner l'artificialisation des sols et accélérer la déminéralisation (planification urbaine, réglementation, financement, etc.).

---

## Les retombées sur la collectivité

Cet engagement vise à préserver les services écologiques liés aux espaces végétalisés (espace de fraîcheur, gestion des eaux pluviales, santé des résidents, bienfaits pour la biodiversité, etc.) et à limiter les effets néfastes de l'artificialisation du territoire (augmentation des îlots de chaleur, imperméabilisation des sols, fragmentation des habitats, etc.).

# Gouvernement du Québec

---

## Engagement 2025

Soutien financier de plus de 25 000 000 \$ à 12 organismes municipaux pour des projets de verdissement et d'infrastructures vertes.

---

## Progrès réalisés

À ce jour, toutes les ententes ont été conclues et signées par les parties concernées.

---

## Défis rencontrés

Aucun défi rencontré

---

## Prochaines étapes

Suivis par l'équipe du programme au cours de leur réalisation en fonction des modalités définies et convenues dans les ententes avec chacun des organismes municipaux.

---

## Les retombées sur la collectivité

Offrir un soutien financier aux organismes municipaux et aux communautés autochtones pour qu'elles planifient et réalisent des projets de verdissement leur permettant de mieux adapter leur milieu aux impacts des changements climatiques.



# Université Concordia, Énergir Développement, Hydro-Québec

---

## Engagement 2025

Conclusion d'une entente de collaboration stratégique visant à explorer et à implanter des solutions énergétiques durables au campus Loyola de l'Université Concordia.

---

## Progrès réalisés

La première phase du projet, qui consiste en une étude de faisabilité de haut niveau, est en cours. Cette analyse, chapeautée par Énergir Développement, permettra de déterminer les meilleures solutions à mettre en œuvre pour maximiser la performance du réseau énergétique du campus. L'étude devrait se conclure d'ici la fin du printemps 2026.

---

## Défis rencontrés

Aucun défi particulier à communiquer, au-delà de la vaste complexité inhérente au projet. Le projet suit son cours comme prévu.

---

## Prochaines étapes

Les prochaines étapes seront déterminées à la conclusion de la phase en cours, soit celle de l'étude de faisabilité de haut niveau.

---

## Les retombées sur la collectivité

Les retombées espérées du projet seraient notamment :

- L'intégration réussie de sources d'énergie renouvelable au réseau énergétique du campus Loyola de l'Université Concordia, avec impact minimal sur la pointe électrique. Cet exemple pourrait servir de modèle de décarbonation efficace pouvant être reproduit à plus grande échelle (villes, campus universitaires ou institutionnels, etc.).
- La collaboration amorcée entre chercheurs, étudiants et acteurs du secteur énergétique permettra la création d'un centre de recherche appliquée et de développement de compétences sur les réseaux d'énergie renouvelable qui contribuera à accélérer la transition énergétique du Québec.

---

## Engagement 2025

Création d'une fiducie d'utilité sociale afin d'assurer la durabilité du modèle d'affaires et de pérenniser la mission de l'entreprise pour ancrer durablement sa mission sociale, urbanistique et environnementale.

---

## Progrès réalisés

- Création du comité scientifique, chargé d'identifier les besoins de recherche et de production des données probantes sur lesquelles les futurs dirigeants pourront fonder leurs décisions.
  - Identification de la structure de gouvernance de la Fiducie.
  - Définition des actes constitutifs de la Fiducie (vocation, gouvernance, charte de compétences, etc.).
- 

## Défis rencontrés

- Complexité juridique et structurelle liée à la mise en place d'une fiducie d'utilité sociale (FUS).
- Temps de réflexion et de concertation important pour aligner toutes les parties prenantes.
- Adaptation de la gouvernance à une vocation inscrite à perpétuité.
- Équilibre à maintenir entre mission sociale et viabilité financière.

---

## Prochaines étapes

- Création légale de la Fiducie et transfert d'une partie du paquet actionnaire de la structure actuellement contrôlant l'entreprise
  - Constitution des comités de Gouvernance et Financement
- 

## Les retombées sur la collectivité

La transformation de Communauto en FUS permet :

- D'ancrer sa mission dans la durée et de garantir que ses décisions continueront de servir l'intérêt collectif.
- Assure la pérennité d'un modèle de mobilité durable qui contribue à réduire le nombre de voitures en circulation, les émissions de GES et la pression sur l'espace urbain.
- Renforcer l'accessibilité à la mobilité pour les citoyens et consolider la confiance des partenaires grâce à une gouvernance alignée sur l'utilité sociale.
- Protéger et amplifier les retombées environnementales, sociales et collectives de Communauto, aujourd'hui et pour l'avenir.

# Culture Montréal et le Partenariat Climat Montréal

---

## Engagement 2025

Rédaction du Portrait de l'état des connaissances et des pratiques en adaptation aux changements climatiques des festivals et événements culturels extérieurs montréalais.

---

## Progrès réalisés

- Mise en place d'un comité d'orientation composé d'acteurs du milieu culturel et d'experts en adaptation impliqués dans la transition climatique et membre de la commission permanente culture et transition écologique de Culture Montréal.
- Lancement d'un sondage sur l'état des connaissances et des pratiques auprès des festivals et événements culturels extérieurs montréalais.
- Mobilisation d'autres parties prenantes liées à cette thématique, tels que le Bureau des festivals et événements de la Ville de Montréal, le Partenariat du Quartier des spectacles, le Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI), le Regroupement des festivals régionaux artistiques indépendants (Refrain), Événements Attractions Québec, Tourisme Montréal et d'autres acteurs du milieu culturel.
- Consultations ciblées et tenue d'un groupe de discussion avec une vingtaine d'organisations et diffuseurs culturels.
- Analyse des constats et identification de pistes de solutions avec la contribution d'Ouranos.

---

## Défis rencontrés

Le principal défi a été l'identification des organisations culturelles pertinentes, considérant l'absence d'une base de données unique ou d'une compilation uniformisée des événements culturels extérieurs à l'échelle de l'agglomération de Montréal.

---

## Prochaines étapes

Le rapport est en cours de rédaction et de validation et la publication officielle est prévue au printemps 2026.

---

## Les retombées sur la collectivité

- Mieux comprendre les réalités, les besoins et les enjeux du milieu culturel pour pouvoir en tirer les priorités transversales.
- Mieux outiller les organisations et l'écosystème culturel sur les actions à poser en termes d'adaptation aux changements climatiques.
- Accompagner les décideurs publics et diffuseurs dans l'identification des actions à mettre en œuvre.

# Regroupement des éco-quartiers

---

## Engagement 2025

Élaboration d'une nouvelle mouture du [Programme Éco-quartier](#) pour contribuer davantage à l'atteinte des ambitieux objectifs montréalais en matière de transition socio-écologique dans les quartiers.

---

## Progrès réalisés

Programme toujours en cours de révision avec plusieurs partenaires de la Ville et du communautaire.

---

## Défis rencontrés

La sortie officielle n'ayant pas encore eu lieu, aucun défi ne peut être partagé.

---

## Prochaines étapes

Prévision de finalisation du projet avant la fin de l'année 2026.

---

## Les retombées sur la collectivité

Nous espérons renforcer les éco-quartiers en améliorant les services offerts aux citoyen.ne.s ainsi que les impacts des actions environnementales menées par et pour les montréalaises et montréalais.

# CONSEILS

Le passage de l'engagement à l'action climatique nécessite plus qu'une simple volonté politique, il exige une méthode rigoureuse et une vision partagée. Cette section rassemble les conseils et enseignements tirés de l'expérience d'organisations ayant pris des engagements structurants pour le climat.

Ces recommandations, structurées autour de six piliers fondamentaux, visent à vous accompagner dans la navigation des complexités de la transition. Qu'il s'agisse de bâtir une gouvernance solide, de mobiliser vos parties prenantes ou de lever les freins opérationnels, ces conseils constituent une feuille de route pour transformer vos ambitions en impacts durables et mesurables.

## 1. Gouvernance, Partenariats et Écosystème

- Se doter d'un comité de travail dédié, composé de membres internes et d'acteurs influents du secteur (externes), afin d'assurer une diversité de perspectives et de bâtir un modèle solide, cohérent avec la mission de l'organisation.
- Puisqu'une transition ne peut se faire en vase clos, il est essentiel de s'entourer dès le départ d'experts spécialisés (juridiques, fiscaux, financiers, gouvernance) et de professionnels de la mobilisation des parties prenantes au sein d'un environnement multidisciplinaire.
- Travailler en étroite collaboration avec l'écosystème local, les partenaires spécialisés et les instances gouvernementales qui soutiennent des efforts similaires pour renforcer la démarche et s'assurer de l'adhésion au projet.
- Investir dans des infrastructures relationnelles et organisationnelles afin de créer des espaces durables permettant de croiser les savoirs citoyens, institutionnels et économiques, essentiels pour soutenir l'action collective à moyen et long terme.
- Favoriser une collaboration étroite entre tous les intervenants et s'allier à différents partenaires pour maximiser l'impact des interventions.

# CONSEILS

## 2. Vision Stratégique et Approche Systémique

- Aborder la transition comme un processus collectif, démocratique et intersectoriel plutôt que comme une somme d'engagements isolés. Ne pas se limiter à des solutions techniques, mais veiller à générer des avantages connexes équitables et à concevoir des initiatives prêtes pour un déploiement à grande échelle afin d'en optimiser l'impact.
- Aborder le projet comme un engagement à long terme exigeant du temps, de la réflexion et une vision claire de l'impact souhaité. Il est essentiel d'accepter que la valeur créée se mesure autant par la cohérence, la mobilisation et la capacité d'influence de l'organisation que par l'atteinte de résultats immédiats.
- S'appuyer systématiquement sur les besoins des acteurs locaux et les orientations stratégiques du secteur pour concevoir et communiquer le projet. Cette approche permet de démontrer la pertinence de l'intervention tout en assurant son adéquation avec les constats réels du terrain.

## 3. Planification, Temporalité et Agilité

- Élaborer un plan d'intervention concerté en précisant les étapes progressives réalisées annuellement. Penser à la mise à l'échelle dès le départ, mais procéder par phases pour minimiser les risques, garantir le respect des échéanciers et rassurer les investisseurs.
- S'assurer que le calendrier prend en compte les délais liés à la complexité des démarches, à l'unicité de chaque projet et au temps d'appropriation nécessaire pour les parties prenantes. Un nouveau concept demande toujours une période de définition plus longue pour l'ensemble des acteurs.
- Préciser l'intention et le plan d'action pour affirmer les priorités du projet et les communiquer clairement afin d'offrir la prévisibilité nécessaire aux parties prenantes. Cette clarté doit permettre d'identifier des pistes d'actions concrètes vers lesquelles les travaux mèneront.
- Circonscrire précisément la portée de la recherche initiale et, lors du déploiement, mesurer l'adhésion aux mesures proposées. Être prêt à réajuster les scénarios et les planifications au besoin afin de garder le cap sur l'atteinte des cibles finales.

# CONSEILS

## 4. Diagnostic, Données et Suivi de l'Impact

- Développer la connaissance en amont de la stratégie par l'acquisition de données et d'outils, tout en consolidant une expertise interne. Il est essentiel de bien documenter l'état des lieux et de cerner les initiatives existantes pour comprendre les enjeux, identifier les manques à combler et amplifier les efforts structurants déjà en cours.
- Réaliser les analyses nécessaires tout au long du projet pour suivre l'atteinte des objectifs et mesurer les impacts recherchés. Cette rigueur analytique doit permettre d'illustrer les résultats après implantation et de réajuster les planifications ou les actions conséquentes si nécessaire.
- Valoriser systématiquement les résultats obtenus ainsi que les pistes d'amélioration identifiées afin de démontrer la pertinence de l'intervention et de nourrir les futures itérations du projet.

## 5. Communication, Mobilisation et Engagement

- Communiquer pour être compris en élaborant un plan qui identifie précisément les publics cibles et les modes d'information adaptés. L'objectif est de rendre l'intention du projet explicite et accessible, tant au niveau des cibles stratégiques que des retombées concrètes pour la communauté locale.
- Faire une consultation élargie des acteurs pertinents et de l'industrie pour assurer une représentativité des points de vue et des tailles d'organisations. Cette démarche permet d'établir des liens directs pour mieux comprendre les besoins, les enjeux opérationnels et engager les acteurs vers des actions concrètes à soutenir ou à porter.
- Établir dès le début de l'initiative une collaboration efficace entre les parties prenantes et les équipes de travail. Cette relation doit s'appuyer sur des objectifs communs, la confiance et la réciprocité afin de mobiliser les compétences, les connaissances et les idées de tous les membres vers un but partagé.

## 6. Soutien opérationnel et Moyens

- Assurer un financement solide et rehausser les mesures de soutien aux commerçants et entreprises en parfaite cohérence avec les objectifs du projet. Ce socle de ressources est la condition sine qua non pour aligner les capacités des acteurs économiques avec les ambitions de la transition.
- Lever activement les freins au passage à l'action en centralisant l'information et en simplifiant les démarches administratives souvent perçues comme complexes. Il s'agit de pallier le manque de temps ou d'expertise des acteurs en leur offrant un accès direct aux aides financières et aux connaissances nécessaires pour agir.

# Merci aux partenaires du Sommet Climat Montréal 2026

Organisateur



En collaboration avec



Nos fiers partenaires

